

Demande de Prêt

Équipement Ménager Mobilier

Votre n° allocataire : _____

Numéro de téléphone: _____

- **Monsieur (Nom et Prénom)** _____

Votre situation professionnelle : _____

- **Madame (Nom et Prénom)** _____

Votre situation professionnelle : _____

- **Votre situation familiale** : (marié, séparé, divorcé, isolé, vie maritale)

- **Enfant (s) ou autre(s) personne(s) à votre charge**

Nom et Prénom :

Quotient Familial: _____ (à récupérer sur caf.fr, rubrique « mon compte », « situation »)

IMPORTANT : Ne procédez à aucun achat avant notification de la décision.

- Vous pouvez obtenir ce prêt si vous êtes allocataire de la CAF et que vous avez au moins un enfant à charge et bénéficiez d'une prestation au moment du dépôt de la demande de prêt ou dès que vous êtes à votre 7^{ème} mois de grossesse. Ce prêt est également ouvert au parent en cas de garde alternée, avec ou sans partage des AF, ainsi qu'au parent non gardien résident en Creuse.
- Votre quotient Familial Cnaf doit être inférieur ou égal **800 €**.
- L'aide accordée s'élève à **100 %** du montant du devis dans la limite de **900 €**.
- Le prêt est sans intérêt et sans frais et l'achat doit être réalisé dans un délai de 2 mois suivant l'attribution du prêt.
- Il est versé dans tous les cas au fournisseur après production du contrat de prêt et de la ou des factures.
- Si un prêt est en cours de remboursement : pas de nouveau prêt. Une nouvelle demande peut être faite un mois avant la fin du prêt en cours.
- La Caisse se réserve le droit de refuser tout prêt aux allocataires qui seraient en possession des articles avant l'accord de la CAF ou dont la capacité de remboursement serait jugée insuffisante par la CAF. De même, elle se réserve le droit de demander à l'allocataire un nouveau devis si les articles ne sont pas conformes aux besoins de la famille et à sa situation financière.



Quel(s) achat(s) souhaitez-vous faire ?

Le prêt ne peut être accordé que pour les achats de première nécessité (hors garantie et transport) réalisés auprès d'un commerçant ou d'une association agréée, à l'exclusion d'opérations entre particuliers, d'achat par correspondance ou par internet.

Achat(s) envisagé(s) : nature et montant (en cas d'achat multiples, les lister par priorité)

<u>Nature</u>	<u>Montant</u>	<u>Nature</u>	<u>Montant</u>
1 -----	, €	3 -----	, €
2 -----	, €	4 -----	, €

Pièce à fournir :

- ▶ un devis de (ou des) l'achat(s) envisagé(s)

Montant du prêt sollicité : ----- €

Quel est votre budget familial ?

• **Indiquez les ressources du mois précédant votre demande pour vous et votre conjoint (e) / concubin(e)**

Nature	Vous	Votre conjoint(e) / concubin(e)
Salaires	----- €	----- €
Indemnités CPAM – Pôle Emploi	----- €	----- €
Pensions et retraites	----- €	----- €
Pension alimentaire reçue	----- €	----- €
Autres (précisez) -----	----- €	----- €
TOTAL	----- €	----- €

• **Indiquez vos charges mensuelles**

Nature	Montant mensuel
Loyer ou remboursement de prêt d'accèsion à la propriété <i>(ne déduisez pas l'aide au logement versée par la CAF)</i>	----- €
Chauffage, Electricité, gaz et eau	----- €
Assurances <i>(auto, habitation, vie...)</i>	----- €
Mutuelle	----- €
Impôts <i>(revenus, fonciers, taxe d'habitation)</i>	----- €
Telephone, internet	----- €
Frais de cantine, demi-pension, transports scolaires	----- €
Autres <i>(précisez) :</i> -----	----- €
TOTAL	----- €

• **Avez-vous à rembourser des crédits à la consommation** *(autres que les prêts d'accèsion à la propriété)*

OUI

NON

Si OUI, complétez le tableau ci-dessous

Nature des Crédits	Montant des remboursements mensuels	Date de la dernière echeance	Coordonnées de l'Organisme prêteur <i>(raison sociale, adresse)</i>
-----	----- €	-----	-----
-----	----- €	-----	-----

• **Avez-vous des dettes?**

OUI

NON

Si OUI, détaillez ci-dessous

Nature	Montant
-----	----- €
-----	----- €

Ces dettes sont-elles en cours de remboursement ?

- OUI Indiquez le montant total de vos mensualités ----- €
 NON Comment envisagez-vous de les régler ? :

- En Creuse ou dans un autre département :

→ **Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?**

- OUI depuis le ----- NON

→ **Avez-vous un dossier de surendettement en cours de constitution ?**

- OUI NON

- ★ Si "oui", et dans tous les cas, si nous avons connaissance d'un surendettement :
- à réception de la notification d'accord et des contrats, vous devrez prendre contact avec la Commission de surendettement ou du Juge de l'exécution qui donnera ou non son accord. Un refus entrainera l'annulation totale ou partielle du prêt en fonction de la décision.

- Tutelle :

Bénéficiez-vous d'une mesure de tutelle ou de curatelle aux prestations familiales ?

- OUI NON

Si "oui", votre Tuteur doit signer cette demande :

signature et cachet

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis ainsi que les documents joints sont exacts et n'avoir pas fait de demande d'aide auprès d'un autre organisme pour ces mêmes articles.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

Je reconnais être informé(e) que la CAF se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations effectuées, par tout moyen approprié, en particulier par une enquête menée par un Agent de Contrôle assermenté

Fait à ----- le -----

Signature de l'allocataire
ou de son représentant (1),

Signature du (ou de la) conjoint(e)

(1) Pour les personnes incapables de signer elles-mêmes, précisez le no, prénom, qualité et adresse du signature

La Loi n° 78/17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire dont le destinataire est la Caisse d'Allocations Familiales. Cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Directeur de la C.A.F. qui verse les Prestations.

Nous vous rappelons que la Loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (article L.554-1 du code de la Sécurité Sociale - Décret du 17 Décembre 1985 - Article 150 du Code Pénal.

La C.A.F. engagera des poursuites pénales à l'encontre de toute personne coupable de fausses déclarations

EQUIPEMENT MOBILIER

ARTICLES	PRIX MAXIMUM
Lit adulte 2 personnes 140x190	200 €
Sommier lit 140x190 (2personnes)	300 €
Lit bébé/1personne (90x190)	150 €
Sommier lit 1 personne/bébé	150 €
Lit coffre	500 €
Matelas 140x190 (2personnes)	300 €
Matelas 90x190 (1personne) /matelas bébé	150 €
Lit superposés (avec sommiers)	400 €
Banquette clic-clac	500 €
Canapé convertible	700 €
Rangement (armoires, ...)	400 €
Table cuisine	250 €
Chaises cuisines (1 chaise/personne)	40 €
Bureau enfant	150 €

EQUIPEMENT MENAGER

ARTICLES	PRIX MAXIMUM
Lave-linge	450 €
Cuisinière, gazinière	400 €
Four micro-ondes	150 €
Hotte aspirante	250 €
Réfrigérateur	400 €
Congélateur	350 €
Combiné (réfrigérateur/congélateur)	600 €
Lave-vaisselle	400 €
Sèche-linge	450 €
Aspirateur	100 €
Ordinateur sans périphérique	400 €
Imprimante	80 €
Appareil électrique de chauffage d'appoint	100 €